

3// LES MESURES PAYSAGERES

3.1 Les mesures quantitatives

Les imacpts

Arbres



1ère catégorie unité : 133
2ème catégorie unité : 313
3ème catégorie unité : 1742

Arbustes



Surface : 16 820 m²

Prairie



Surface : 207 670 m²

Voiries



Surface : 18 800 m²

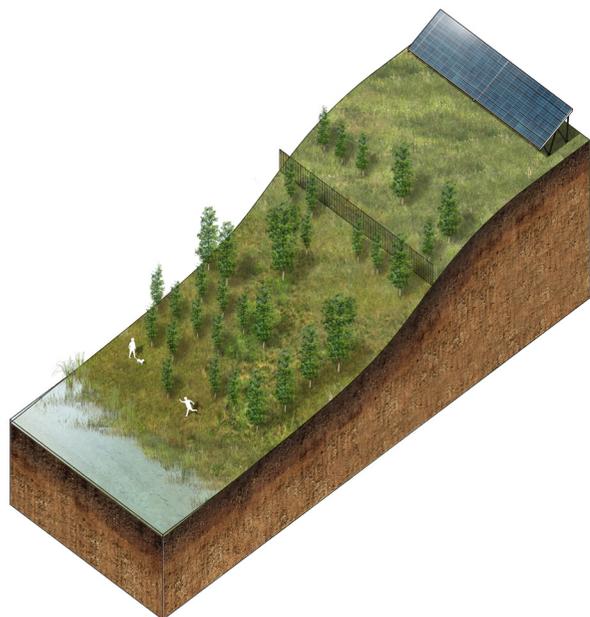
3// LES MESURES PAYSAGERES

3.2 Scénarii de références

		Aperçu de l'évolution		
Thématique	Etat actuel	Scénario 1 / Pas de projet	Scénario 2 / Mise en place du projet photovoltaïque sans mesures paysagères	Scénario 3 / Mise en place du projet photovoltaïque avec mesures paysagères
Les prairies	Les zones de prairies offrent des paysages ouverts. La flore et la faune présente y est spécifique.	Les prairies du site vont progressivement se refermer et se transformer en zones arbustives avec la présence d'arbrisseaux qui vont s'implanter naturellement. (évolution négative)	Les prairies restent présentes sous les panneaux photovoltaïque et sont entretenues . Les prairies en dehors des zones des panneaux vont progressivement se transformer. (évolution négative)	Les prairies de l'ensemble du site seront maintenues en état grâce à une gestion et à la mise en place du pastoralisme. (évolution positive)
Les friches arbustives	Les zones de friches arbustives forment des masses végétales denses dans lesquelles il n'est pas possible de cheminer. Ce milieu est propice à une flore et une faune riche.	Les zones de friches arbustives vont se transformer en boisement refermant ainsi les paysages. Les écosystèmes seront modifiés. (évolution négative)	Les zones arbustives en dehors des zones de panneaux photovoltaïques vont se densifier et se transformer en boisement. (évolution négative)	Les zones arbustives seront entretenues et mise en scène sur certaines parties. Les zones d'arbustes seront contrôlées et participeront à la diversité des paysages du site. (évolution positive)
Les zones de boisement	Les zones de boisement apportent de grandes masses qui marquent les paysages du site. Ces boisement donnent une dimension paysagère remarquable au site. Ces arbres forment des masques visuels entre les différents lieux alentours.	Les boisements sont laissés libres sur l'ensemble du site. Les arbres arriveront à maturité progressivement. Le renouvellement ou la diversification ne sera pas assuré. (évolution négative)	Les boisement situés sous les panneaux photovoltaïques seront supprimés et les boisements sur les abords seront maintenus. La gestion des boisements ne sera pas assurée sur le moyen et le long terme. (évolution négative)	Renforcement et diversification des zones boisées avec mise en place d'une gestion. La diversité des boisements permettra une amélioration de la biodiversité du site et des paysages. (évolution positive)

3// LES MESURES PAYSAGERES

3.3 Stratégie paysagère forestière



Plantation première année



Plantation à 10 ans



Plantations à 30 ans